



Faut il un avocat pour légaliser une séparation sans divorce

Par **mcguiness**, le **09/12/2010** à **14:31**

Bonjour,
Pourriez vous me dire si lors d'une séparation où les deux conjoints sont en accord sur tous les points, aucun bien en commun, contrat de mariage, pas d'enfant, pas de pension alimentaire, pas de prêt bancaires, le recours à un avocat est-il obligatoire.
Si oui, quels sont les honoraires? merci

Par **amajuris**, le **09/12/2010** à **15:02**

bjr,
se séparer sans divorcer est une source de conflits futurs.
vous pouvez faire une séparation de fait à l'amiable.
vous pouvez faire une séparation de corps avec avocat obligatoire qui met fin à l'obligation de vie commune et qui entraîne toujours la séparation des biens.
les autres obligations et conséquences nées du mariage subsistent (devoir de fidélité, obligation de secours...).
cdt

Par **mimi493**, le **09/12/2010** à **15:22**

En résumé : vous avez besoin d'un avocat pour divorcer, ce qui est indispensable dans votre situation. Négociez les tarifs avec l'avocat commun car
- divorce par consentement mutuel (une seule audience)
- vous rédigez vous-même la convention de divorce